

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 novembre 2020

ADOPTION - (N° 3161)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL167

présenté par
Mme Limon, rapporteure

ARTICLE 9

À l'alinéa 2, après le mot :

« consentement »,

supprimer le mot :

« personnel ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.